

Notes et documents : une enquête sur le chômage féminin à Genève : [1ère partie]

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 514

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262888>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de chèques postaux L. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER... » 8.-

Le numéro... » 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent, le mm.

Largueur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Pour refaire un monde,
que faut-il? Un grain de
sable, un point fixe, pur,
lumineux. Travaille à de-
venir ce point incorrup-
tible.

Edgar QUINET.

Pour l'An qui vient...

Nos principales collaboratrices
régulières pour 1938

Mmes et Mles

S. BONARD (*Féminisme, suffrage, articles de fond, expositions, nouvelles du canton de Vaud, etc.*).

M.-G. CHAIX (*Reportages, adaptations, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, etc.*).

Marg. EVARD (*Education, psychologie*).

E. GÜ. (*Féminisme, suffrage, nouvelles internationales, nouvelles de la S. d. N., articles de fond, politique, nouvelles de Genève, etc.*).

J. GUEYBAUD (*Féminisme, suffrage, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, S.d.N.*).

Andrée KURZ (*Moralité publique, lutte contre la traite des femmes*).

A. LEUCH (*Politique fédérale, nouvelles fédérales, votations populaires, articles de fond, nouvelles suisses, etc.*).

A. DE MONTET (*Comptes rendus, traductions, adaptations, questions sociales, nouvelles suisses, etc.*).

Helène NAVILLE (*Littérature, poésie*).

PENNELLO (*Comptes rendus d'expositions à Genève*).

E. PORRET (*Articles littéraires et féministes, nouvelles neuchâteloises*).

M.-L. PREIS (*Etudes et critiques littéraires, comptes rendus divers, etc.*).

Antoinette QUINCHE, avocate (*Causeries juridiques*).

Dr. Mariette SCHAETZEL (*Moralité publique, éducation sexuelle, etc.*).

Jeanne VUILLIOMENET (*Biographies, littérature, variétés, nouvelles neuchâteloises, etc.*).

puis celles qui se cachent derrière des initiales pour nous fournir des informations, des comptes-

rendus, des analyses, des traductions, des adaptations, et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lectrices: M. F. (Genève), R. G. (Genève), S. F. (Berne), et d'autres encore;

puis les jeunes qui viennent à nous et s'essayent avec ardeur et bonne volonté à des tâches diverses, se formant ainsi peu à peu à ce métier difficile et passionnant;

puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement leurs nouvelles et comptes rendus, ou mettent leur documentation à notre disposition: Cartel d'Hygiène sociale et morale, Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Association suisse pour le Suffrage féminin, Association des Femmes universitaires, Comité féminin pour le Désarmement, Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes, Groupe « La Femme et la Démocratie », Office suisse des Professions féminines, Union des Femmes de Genève, et d'autres encore;

puis enfin tous ceux et toutes celles, collaborateurs et collaboratrices spéciaux et spécialisés auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1937-1938 est composé comme suit:

M^{me} Vuilliomonet-Challandes (*Chaux-de-Fonds*), présidente; M^{me} J. Robert-Challandes (*Neuchâtel*), secrétaire; M^{lle} Emilie Gourd (*Genève*), directrice et rédactrice responsable; M^{me} Renée Berger (*Genève*), administratrice; M^{mes} et M^{lles} S. Bonard (*Lausanne*); E. Cuchet-Albaret (*Genève*); J. Friedli (*Lausanne*); E. Kamacher, avocate (*Genève*); A. Leuch (*Lausanne*); Marie Micol (*Genève*); A. de Montet (*Vevey*); Emma Porret (*Neuchâtel*); Dr. Mariette Schaezel (*Genève*); Elisa Serment (*Le Mont, Lausanne*); M. A. Truan (*Vevey*); M^{lle} H. Zwahlen (*Berne*).

rendus, des analyses, des traductions, des adaptations, et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lectrices: M. F. (Genève), R. G. (Genève), S. F. (Berne), et d'autres encore;

puis les jeunes qui viennent à nous et s'essayent avec ardeur et bonne volonté à des tâches diverses, se formant ainsi peu à peu à ce métier difficile et passionnant;

puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement leurs nouvelles et comptes rendus, ou mettent leur documentation à notre disposition: Cartel d'Hygiène sociale et morale, Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Association suisse pour le Suffrage féminin, Association des Femmes universitaires, Comité féminin pour le Désarmement, Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes, Groupe « La Femme et la Démocratie », Office suisse des Professions féminines, Union des Femmes de Genève, et d'autres encore;

puis enfin tous ceux et toutes celles, collaborateurs et collaboratrices spéciaux et spécialisés auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnelle, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1937-1938 est composé comme suit:

M^{me} Vuilliomonet-Challandes (*Chaux-de-Fonds*), présidente; M^{me} J. Robert-Challandes (*Neuchâtel*), secrétaire; M^{lle} Emilie Gourd (*Genève*), directrice et rédactrice responsable; M^{me} Renée Berger (*Genève*), administratrice; M^{mes} et M^{lles} S. Bonard (*Lausanne*); E. Cuchet-Albaret (*Genève*); J. Friedli (*Lausanne*); E. Kamacher, avocate (*Genève*); A. Leuch (*Lausanne*); Marie Micol (*Genève*); A. de Montet (*Vevey*); Emma Porret (*Neuchâtel*); Dr. Mariette Schaezel (*Genève*); Elisa Serment (*Le Mont, Lausanne*); M. A. Truan (*Vevey*); M^{lle} H. Zwahlen (*Berne*).

tâche que la femme pourrait assumer dans une renaissance de la vie publique en Suisse. Comment: voilà de jeunes hommes, à l'esprit ouvert et actif, épris d'un idéal très élevé, qui analysent avec perspicacité le mal dont souffre notre pays, qui énoncent avec une conviction profonde et sérieuse les remèdes à y apporter selon eux, et dont pas un, même en passant, ne semble se douter que la participation des femmes à la vie publique, en y introduisant un élément neuf, constituerait, non seulement une expérience qu'il pourrait être intéressant de tenter, mais aussi un acte de simple équité démocratique?... L'un d'eux, M. Aldo Dami, n'écrit-il pas (p. 98) que en Suisse « le mythe » du suffrage universel a été poussé jusqu'au bout de sa logique... comme si l'une des conséquences les plus immédiates et les plus directes du suffrage universel n'était pas justement le suffrage féminin!... et ne suggère-t-il pas, quelques lignes plus loin, la réforme électorale hardie d'accorder le droit de vote communal aussi aux étrangers, puisque les problèmes qui se débattent généralement sur ce terrain ne sont pas d'ordre politique, mais d'un ordre administratif local qui touche chacun, ceci sans s'arrêter à considérer que, bien avant les étrangers, les femmes sont directement intéressées à la vie de la cité?...

Nous regrettons d'autant plus ce silence que la même revue a consacré il y a quelques mois tout un numéro également à la cause de la femme, sous ce titre qui ne laissait place à aucune équivoque: *La femme aussi est une personne*, et qui défendait, avec une hardiesse et une vigueur que n'atteint pas toujours notre féminisme suisse, nos principales revendications. Aussi n'incrimons-nous nullement le féminisme d'*Esprit*, dont nous sommes sûres, mais nous voyons plutôt ici la manifestation très frappante du peu d'importance que revêt actuellement notre revendication, même aux yeux d'une élite morale et intellectuelle... « Mais cela va bien sans dire que nous sommes féministes: pas besoin de le clarifier à chaque page... » nous

déclareront sans doute avec impatience la plupart de ses représentants. Non, Messieurs, Vous êtes féministes, nous n'en doutons pas, en ce sens que vous trouvez cette réforme équitable. Mais si vous lui accordez plus que cette vague sympathie de principe, si les possibilités pratiques de son application vous préoccupent vraiment, si vous estimez que cet élément devrait entrer en ligne de compte dans cette rénovation de notre vie publique que vous appelez: alors, j'en suis certaine, cela n'irait pas « sans dire », mais bien « en le disant », et même en le disant expressément.

Et c'est là un indice de l'indifférence générale, de l'oubli, même des meilleurs, à notre égard, que nous, féministes suisses, devons savoir regarder en face.

E. GÜ.

Notes et documents

Une enquête sur le chômage féminin à Genève.

L'Ecole d'Etudes sociales de Genève, dont les travaux de diplôme ont été souvent analysés dans nos colonnes, compte parmi ses anciennes élèves M^{lle} D. Caillat, actuellement enquêtrice à l'Office cantonal de placement, et entre les mains de laquelle ont passé par conséquent au cours de ces deux dernières années la plupart des cas de chômeuses inscrites à cet Office. Il était donc tout indiqué pour M^{lle} Caillat, qui préparait en même temps son travail de diplôme à l'Ecole sociale, de donner comme base à celui-ci une enquête sur la situation des chômeuses à Genève, et grâce aux renseignements de première main qu'elle a ainsi pu se procurer, l'étude qui lui a valu le diplôme de l'Ecole constitue un tout extrêmement fouillé et documenté, dont nous espérons bien que le public qui s'intéresse à ces questions aura connaissance un jour par une publication *in-extenso* dans une revue appropriée.

En attendant ce moment, nous avons le privilège d'offrir à nos lecteurs, qui nous en sauront certainement gré, quelques chiffres ex-

traits de ce travail, en même temps que les constatations qu'ils mettent à même de formuler les moins avertis en matière sociologique. Car les statistiques dont on dit tant de mal ne sont pas toujours arides pour qui sait voir derrière leurs colonnes la réalité vivante et souffrante, et quand elles sont dressées en complète objectivité par une femme de cœur, elles peuvent nous apprendre beaucoup. Sans doute le chômage féminin a-t-il diminué dans une certaine mesure ces derniers mois — du fait hélas! de la reprise d'activité des usines de munitions, et il est par conséquent nécessaire de rappeler que les chiffres cités valent pour l'année 1936, sur laquelle l'enquête a été faite; sans doute aussi cette dernière a-t-elle porté, non pas sur la totalité des chômeuses à Genève durant cette année-là, (un millier environ), mais sur celles qui ont touché des allocations fédérales ou cantonales de chômage, soit 506, ce qui est déjà un assez joli total pour servir de base à des considérations générales... Car le chômage, le chômage féminin surtout, continue à être un problème trop angoissant, il touche de trop près à nos préoccupations économiques, sociales, morales et professionnelles concernant la situation de la femme pour que cet aspect, comme ses répercussions tragiques ou lamentables sur la vie de tant de nos sœurs, n'éveillent pas notre attention de femmes soucieuses de leurs responsabilités, comme notre sentiment de la solidarité humaine.

En divisant en six groupes la période d'âge comprise entre 18 et 73 ans, on constate immédiatement que le groupe le plus nombreux est celui qui comprend les femmes âgées de 37 à 46 ans (149 sur 506, soit presque le 30 %). Vient ensuite le groupe de 47 à 56 ans (24 %), puis celui de 27 à 36 ans (23 %). Les deux groupes aux extrémités de l'échelle sont les moins nombreux: 47 chômeuses sur 506, soit le 9 % environ, avaient de 18 à 26 ans, et 10 seulement (pas même le 2 %) de 67 à 73 ans.

Ce ne sont donc pas des femmes très âgées

Répartition des 506 chômeuses enquêtées à Genève

a) suivant leur âge.

En divisant en six groupes la période d'âge comprise entre 18 et 73 ans, on constate immédiatement que le groupe le plus nombreux est celui qui comprend les femmes âgées de 37 à 46 ans (149 sur 506, soit presque le 30 %). Vient ensuite le groupe de 47 à 56 ans (24 %), puis celui de 27 à 36 ans (23 %). Les deux groupes aux extrémités de l'échelle sont les moins nombreux: 47 chômeuses sur 506, soit le 9 % environ, avaient de 18 à 26 ans, et 10 seulement (pas même le 2 %) de 67 à 73 ans.

Ce ne sont donc pas des femmes très âgées

Répartition des 506 chômeuses enquêtées à Genève

a) suivant leur âge.

En divisant en six groupes la période d'âge comprise entre 18 et 73 ans, on constate immédiatement que le groupe le plus nombreux est celui qui comprend les femmes âgées de 37 à 46 ans (149 sur 506, soit presque le 30 %). Vient ensuite le groupe de 47 à 56 ans (24 %), puis celui de 27 à 36 ans (23 %). Les deux groupes aux extrémités de l'échelle sont les moins nombreux: 47 chômeuses sur 506, soit le 9 % environ, avaient de 18 à 26 ans, et 10 seulement (pas même le 2 %) de 67 à 73 ans.

Ce ne sont donc pas des femmes très âgées

Répartition des 506 chômeuses enquêtées à Genève

a) suivant leur âge.

En divisant en six groupes la période d'âge comprise entre 18 et 73 ans, on constate immédiatement que le groupe le plus nombreux est celui qui comprend les femmes âgées de 37 à 46 ans (149 sur 506, soit presque le 30 %). Vient ensuite le groupe de 47 à 56 ans (24 %), puis celui de 27 à 36 ans (23 %). Les deux groupes aux extrémités de l'échelle sont les moins nombreux: 47 chômeuses sur 506, soit le 9 % environ, avaient de 18 à 26 ans, et 10 seulement (pas même le 2 %) de 67 à 73 ans.

Ce ne sont donc pas des femmes très âgées

Répartition des 506 chômeuses enquêtées à Genève

a) suivant leur âge.

En divisant en six groupes la période d'âge comprise entre 18 et 73 ans, on constate immédiatement que le groupe le plus nombreux est celui qui comprend les femmes âgées de 37 à 46 ans (149 sur 506, soit presque le 30 %). Vient ensuite le groupe de 47 à 56 ans (24 %), puis celui de 27 à 36 ans (23 %). Les deux groupes aux extrémités de l'échelle sont les moins nombreux: 47 chômeuses sur 506, soit le 9 % environ, avaient de 18 à 26 ans, et 10 seulement (pas même le 2 %) de 67 à 73 ans.

Ce ne sont donc pas des femmes très âgées

Répartition des 506 chômeuses enquêtées à Genève

a) suivant leur âge.

En divisant en six groupes la période d'âge comprise entre 18 et 73 ans, on constate immédiatement que le groupe le plus nombreux est celui qui comprend les femmes âgées de 37 à 46 ans (149 sur 506, soit presque le 30 %). Vient ensuite le groupe de 47 à 56 ans (24 %), puis celui de 27 à 36 ans (23 %). Les deux groupes aux extrémités de l'échelle sont les moins nombreux: 47 chômeuses sur 506, soit le 9 % environ, avaient de 18 à 26 ans, et 10 seulement (pas même le 2 %) de 67 à 73 ans.

Ce ne sont donc pas des femmes très âgées

Répartition des 506 chômeuses enquêtées à Genève

a) suivant leur âge.

En divisant en six groupes la période d'âge comprise entre 18 et 73 ans, on constate immédiatement que le groupe le plus nombreux est celui qui comprend les femmes âgées de 37 à 46 ans (149 sur 506, soit presque le 30 %). Vient ensuite le groupe de 47 à 56 ans (24 %), puis celui de 27 à 36 ans (23 %). Les deux groupes aux extrémités de l'échelle sont les moins nombreux: 47 chômeuses sur 506, soit le 9 % environ, avaient de 18 à 26 ans, et 10 seulement (pas même le 2 %) de 67 à 73 ans.

Ce ne sont donc pas des femmes très âgées

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés anciens et nouveaux qu'ils peuvent verser sans aucun frais supplémentaire le montant de leur abonnement pour 1938 à notre compte de chèques postaux N° 1.943.

Nous rappelons également que, par décision du Comité de notre journal, le prix de cet abonnement est maintenant de 6 fr. et nous serions reconnaissants à ceux de nos abonnés, qui, par habitude, ont encore payé l'ancien prix, de bien vouloir par un versement d'1 fr., également à notre compte de chèques postaux, faire la différence, ce qui est peu de choses pour chacun d'eux, mais qui, multipliée par le chiffre total de nos abonnés, finit par constituer une somme importante pour nous.

L'ADMINISTRATION.

Et nous, les femmes?...

La trêve des vacances de Noël nous a permis de lire, avec un retard que nous déplorons la toute première, le numéro consacré à la Suisse de la revue internationale *Esprit*, numéro dont il a été beaucoup parlé et qui a été fort différemment apprécié dans les milieux de notre pays ou l'on se préoccupe encore de la chose publique. Disons tout de suite l'intérêt très vif que nous y avons pris, et comment, sans nous rallier pour cela à toutes les idées qui y sont émises, nous avons éprouvé un réconfort marqué à la lecture de nombreux passages.

Mais... une chose nous a frappée (et nous demandons, en la signalant ici, qu'on ne croie pas à de la manie, à de l'obsession de notre part!): l'absence complète, le défaut absolu, de toute allusion ou suggestion quant à la

Nous regrettons d'autant plus ce silence que la même revue a consacré il y a quelques mois tout un numéro également à la cause de la femme, sous ce titre qui ne laissait place à aucune équivoque: *La femme aussi est une personne*, et qui défendait, avec une hardiesse et une vigueur que n'atteint pas toujours notre féminisme suisse, nos principales revendications. Aussi n'incrimons-nous nullement le féminisme d'*Esprit*, dont nous sommes sûres, mais nous voyons plutôt ici la manifestation très frappante du peu d'importance que revêt actuellement notre revendication, même aux yeux d'une élite morale et intellectuelle... « Mais cela va bien sans dire que nous sommes féministes: pas besoin de le clarifier à chaque page... » nous



Mlle Rose Bonnet à l'Observatoire de Paris

Photo Manuel Jéres (« Vu »)

Cliché Mouvement Féministe

Carrières féminines :
La femme astronome

IN MEMORIAM

Alice Bailly, peintre

Le peintre Alice Bailly est morte doucement à Lausanne, sans souffrances, à l'aube du 1^{er} janvier, d'une hémiplégie. On se souvient que l'artiste, au moment qu'elle achevait sa décoration du Foyer du Théâtre de Lausanne, avait été frappée par une tuberculose consécutive à une bronchite opiniâtre; transportée d'urgence à Leysin le 28 septembre, elle en était descendue les premiers jours de décembre pour entrer à l'Hôpital Nestlé; le lendemain de Noël, elle avait eu la joie de rentrer chez elle, de retrouver ses objets familiers; le 31 décembre, devant un bouquet d'anémones, elle parlait de reprendre ses pinceaux; elle écouta les cloches de minuit, et à 6 h. 30, elle n'était plus.

C'est une grande artiste que nous venons de perdre, grande par son caractère, par la dignité, de sa vie, par son talent, qui fut divers, toujours probe, toujours honnête, par son intelligence, par la multiplicité de ses dons, par son cœur, qui fut large, compréhensif, ouvert à tout et à tous. La vie ne lui fut pas douce; tout ce qu'elle avait conquis, ce fut au prix d'une lutte âpre et volontaire, lutte contre les circonstances de la vie, contre les événements, contre les préjugés dressés devant la femme artiste qui entend exprimer ce qu'elle sent, lutte contre l'incompréhension ou la bêtise. Bailly ne parlait pas volontiers des années d'apprentissage, des premières années de sa vie d'artiste, faites de privations et de souffrances; ce qu'on en sait lui a échappé par hasard, dans la conversation; elle avait la pudeur de ces dures années, rendues plus dures encore par cette admirable intransigence qui l'empêcha toujours de faire des concessions tant au public qu'au marchand de tableaux, par cette indépendance farouche qui l'empêcha de faire partie, par exemple, de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs; pour Alice Bailly, il n'y avait pas d'un côté des femmes artistes, de l'autre des hommes artistes, il y avait des artistes dignes de ce nom, ce qui ne l'empêchait pas d'être une féministe convaincue, d'appuyer nos revendications dans tous les domaines, et d'être abonnée à notre journal.

D'origine genevoise, Alice Bailly (c'est en 1930 qu'elle obtint la permission d'orthographe son nom « Bailly ») était née à Genève le 25 février 1872. Très jeune elle manifesta son désir de faire de la peinture. De qui tenait-elle ce goût? Peut-être d'un oncle très bien doué mort de misère à

Paris. Sa vocation lui suscita de pénibles conflits avec une mère tendrement chérie; irréductible dans sa décision, Alice Bailly partit pour Munich munie d'une bourse de cent francs par mois, mais comme jamais elle n'a pu supporter la contrainte du travail dans une académie, dans un atelier, elle se mit à travailler seule, ce qui lui valut après un an, la suppression de sa bourse. Elle travailla ensuite à Paris, toujours d'une façon indépendante, puis rentra à Genève. Sa mère pensait faire une concession habile en guidant sa fille vers l'enseignement et en lui obtenant un remplacement dans une école de Genève; quand elle vit devant elle toutes ces petites têtes qui attendaient d'elle de belles explications, Alice Bailly prit son chapeau, passa la porte et arpena longuement les rues avec un indécis sentiment de liberté retrouvée.

Elle mena alors à Paris, à Genève, la dure vie d'artiste, sacrifiant à son art, ses aises, son confort, sa vie de femme; elle avait quelque chose à exprimer, et elle l'exprimerait par n'importe quelle technique; il lui fallait dessiner, peindre; et le crayon, le burin, l'aiguille et la laine, les couleurs furent ses interprètes. Un jour, enfermée dans une chambre d'hôtel, privée de couleurs, prise du désir éperdu d'exprimer, elle prit ce qu'elle avait sous la main, des laines, et ce fut l'origine de ces étonnantes tableaux-laines exposés dans maintes villes et dont le plus connu est l'extraordinaire portrait d'Henry Spiess. Pour s'exprimer, elle trouve un nouveau procédé de gravure en couleurs, que l'on peut voir au Cabinet des Estampes de l'Ecole polytechnique à Zurich et au Luxembourg. Elle essaie de tous les procédés, de toutes les techniques, se sert du cubisme, du pointillisme, travaille avec acharnement, détruisant ce qui lui paraît raté, très sévère envers elle-même, cherche, recommence jusqu'à ce qu'elle sente que « ça y est ». Elle commence d'exposer en France, aux Artistes indépendants dès 1909, à Genève, à Berne, à Zurich, à Winterthur où elle trouve ses premiers acquéreurs, ses premiers amis qui lui resteront fidèles jusqu'à la mort; nos musées lui achètent des toiles, les critiques s'intéressent à son œuvre; on l'appelle « notre peintre la plus moderne »; son talent finit par s'imposer. Son style la fait reconnaître entre mille, ses couleurs ravissent les amateurs, ses dons d'imagination, sa poésie, sa fantaisie ailée charment les délicats. Elle réussit dans tous les genres: le portrait, le paysage, la grande composition décorative, utilise le crayon, le burin, l'huile, l'aquarelle, l'aquarelle mêlée d'huile. Aucun effort, aucun essai ne la rebute et son dernier été sera consacré à monter et à descendre des échafaudages dont elle aura combiné l'agencement.

Sa première exposition à Genève date, sauf erreur, de 1913 (musée Rath); dès lors, chaque année, ou plusieurs fois par année, en France, et en Suisse, elle expose sa production, étonnant ses amis par son travail acharné, sa faculté de renouvellement, sa jeunesse extraordinaire, jeunesse du cœur, intérêt sans cesse renouvelé pour toutes les manifestations de l'esprit humain. En 1932, elle fête sa centième exposition, organisée à Genève, à l'Athénée, et partout on rend justice à son talent. La composition décorative l'attire: elle peint deux grands panneaux *A la musique*, et décora dans l'ivresse de la création le Foyer du Théâtre municipal de Lausanne, qui devait être son chant du cygne.

Il faudrait dire son amour de la musique, pour laquelle aucun sacrifice ne lui coûtait, la chaleur de son amitié, si délicate, exigeante parfois, mais toujours douce et bienveillante. Il faudrait dire l'intérêt éclairé qu'elle portait à tout ce qui est jeune, à tout ce qui est vie. La vie, c'est bien ce qui caractérisait Alice Bailly, et l'on ne peut concevoir que lui soit enlevée cette vie qu'elle aimait tant, à laquelle son existence a été un constant hommage.

S. BONARD.

Mlle Laure Couvreur

La cité de Vevey, l'Eglise libre, les Amies de la Jeune fille, à peu près toutes les œuvres sociales de Vevey, la colonie russe portent le deuil; Mlle Laure Couvreur, leur fidèle et bienfaitrice amie, est décédée subitement, sans souffrance, le 13 décembre, dans sa 87^{me} année.

Appartenant à une famille où depuis toujours on a eu la passion de la chose publique, de la bienfaisance et de la musique, Mlle Couvreur était une personnalité d'élite, aimant passionnément son pays et ses institutions, s'intéressant à tout et à tous, aimant son prochain, surtout s'il souffrait, s'il était faible ou malheureux.

Mlle Couvreur, qui était la sœur de Mme A. Robert, présidente internationale des Lyceums clubs, et la belle-sœur de Mme Couvreur-de Budé, longtemps présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, était une excellente musicienne qui a reçu dans son salon du Château de l'Aile ou de la rue du Clos tous les grands musiciens de deux mondes. Elle peignait avec un talent délicat des paysages, des fleurs de nos montagnes et vendait ses œuvres au profit du comité d'assistance aux Russes. Ce fut une belle, une riche personnalité dont la belle vie demeure un exemple.

S. B.

qui constituent le gros de l'armée des chômeuses, et ceci semblerait en contradiction avec d'autres constatations de cette même enquête, citant l'âge comme une aggravation du cas de chômage — si l'on ne savait que l'on est terriblement vite classée comme « trop âgée » dans la trépidante vie actuelle.

« Ces femmes là, écrit M^{lle} Caillat, ont travaillé dix ans, trente ans parfois dans la même maison. Celle-ci s'est fermée et cette faillite leur a enlevé d'un seul coup la possibilité de retrouver un autre emploi. Partout, on les considère comme « incapables au travail », ... et il est à noter que les employeurs qualifient souvent de « trop âgées » des personnes de 40 et même 30 ans. Dans ces cas, il s'agit avant tout d'une question de gain. On veut des jeunes, qui se plient plus aisément

aux exigences et aux fantaisies du patron, et qui acceptent de travailler pour un salaire dérisoire.

« Ces femmes trop âgées » sont fréquemment le soutien d'une vieille mère ou habitent avec une sœur chômeuse ou malade. Que doivent-elles faire? Au début, elles ont de l'espoir, on leur a promis de les recommander à des personnes influentes; mais après avoir adressé des centaines d'offres restées sans réponse, elles perdent courage. Leur avenir, quel est-il? Une carte à timbrer trois fois par semaine; aller toucher chaque quinzaine la petite somme qui leur permettra de subsister; puis, dès 65 ans, ce sera le Bureau d'assistance et l'aide fédérale aux vieillards. Arriver au soir de la vie, se sentir apte au travail, et dépendre complètement de l'Etat pour recevoir de lui son pain quotidien. Ces situations sont dououreuses entre toutes et la liste en est longue.

b) suivant leur état civil.

Des 506 chômeuses enquêtées, près de la moitié sont célibataires, soit presque le 48 %, mais 9 d'entre elles vivent maritalement, ainsi que 8 divorcées, 1 femme séparée de son mari et 1 veuve. Dans l'ensemble, le 87 % de ces femmes

étaient unies à une femme par le corps, l'âme et l'esprit, peut-on dire que ce désir puisse être apaisé lorsqu'un homme se sert, pour les besoins purement physiques de sa sexualité, d'une femme dont il ignore (et dont il ne cherche même pas à connaître) le cœur et l'esprit? Sur le moment, le corps est soulagé, satisfaction purement extérieure, puisque dans son for intérieur l'homme demeure inapaisé. Et peu à peu sa sensibilité, sa capacité d'aimer, son élan vers l'idéal, dont tout homme porte en soi le germe, s'éteignent, une mentalité égoïste s'empare de lui et il étouffe et détruit en soi-même quelque chose d'indéfinissable qui, pourtant, était plein de beauté. Alors même qu'un tel homme viendrait à aimer une femme, les relations sexuelles seront dans son esprit fatalement associées aux laides étroites commercialisées de naguère. Peut-être réussira-t-il à échapper à ces associations d'idées et à s'en débarrasser si son amour est assez grand pour l'y arracher; mais pour la majorité des hommes, le système de la réglementation — et à dire vrai toutes les relations sexuelles qui ne se fondent pas sur l'amour — tend à les rendre durs, froids, insensibles pour tout ce qui ne touche pas directement à leurs propres intérêts.

Jean Batten: charme et énergie

Sous ce titre, Mme Françoise Alix évoque dans *La Femme d'aujourd'hui l'admirable exemple de volonte donné par Jean Batten, l'aviatrice dont notre dernier numéro retrace le vol audacieux d'Australie en Angleterre.*

La brune et charmante aviatrice australienne, atterrissant en Angleterre à la fin d'octobre dernier, a battu le record — non pas féminin, mais

mondial — de la distance Australie-Angleterre, de plus de quatorze heures. Au cours de cette randonnée, dont les dangers s'augmentèrent de l'inclémence du temps, cette jeune fille montra un cran extraordinaire. « C'est une crâne fille », ont dit d'elle les Italiens qui la réconfortèrent à son arrivée à Naples et qui durent la sortir à demi-morte de sa carlingue, quelques heures avant les derniers coups d'ailes qui la portaient en Angleterre. Elle était quasi évanouie, plus qu'à demi-sourde par le bruit de son moteur, épuisée par la tempête et les courants terribles qu'elle traversa, de Damas à Athènes, et au cours desquels, a-t-elle confié à un journaliste, « j'étais jetée de-ci de-là dans le ciel, secouée comme une feuille morte et croyant à chaque instant que mon appareil allait être déchiqueté par la rudesse du vent ».

Cette énergique jeune fille est peut-être la dernière des recordwomen, à prendre la route si dangereuse, si fertile en ouragans, qui est celle qui mène d'Australie en Europe. C'est en 1933 que débuta Jean Batten dans la dure carrière et, dès ses premiers essais, elle eut toujours des déboires, des accidents, des descentes forcées... On la nommait Jean « Try again », c'est-à-dire « essaie encore », parce que son énergie et sa volonté, toujours en action, la faisaient persévérer envers et contre tout. Ses premiers efforts n'ont jamais réussi, mais à aucun moment, elle ne fut abattue. En 1929, arrivant à Londres, de Wellington en Nouvelle Zélande et accompagnée de sa mère, elle avait une idée de derrière la tête. Jean devait étudier le piano en Angleterre: elle fit des gammes et joua des études, le nez en l'air et les yeux au ciel: elle ne rêvait en

vivent seules et ne doivent donc compter que sur elles-mêmes pour se tirer d'affaire.

c) suivant leur nationalité.

Les Suisses constituent naturellement la très forte proportion de ces chômeuses, ceci d'autant plus que seules les ressortissantes de pays qui ont signé des conventions avec la Suisse ont droit à une allocation de chômage. Cette proportion des Suisses et des étrangères est d'environ de 82 contre 18 %. (N'oublions pas que Genève est un canton frontière). Les Françaises constituent presque la moitié des étrangères enquêtées.

Quant aux Suisses, les Genevoises viennent naturellement en tête (plus du 37 % de la totalité), puis les Bernoises, les Vaudoises, les Neuchâtoises, etc. Glaris et Zoug n'étaient représentés chacun que par une unité.

(La fin au prochain numéro).

Le Code pénal fédéral définitivement adopté par les Chambres

En fin de session d'hiver les Chambres fédérales ont mis le point final à la plus grande œuvre législative de notre génération: le Code pénal fédéral.

Après que la base constitutionnelle en fut adoptée avec conviction dans le pays tout entier, dès 1898, après que le premier avant-projet eut subi plusieurs remaniements complets, le projet définitif fut présenté aux Chambres en 1918. Et durant ces vingt années beaucoup d'encre a coulé, beaucoup de paroles ont été prononcées avant ce vote du 21 décembre dernier qui a réuni 138 voix en faveur du Code, contre 36, et 5 abstentions. Une campagne référendaire est déjà commencée pour tenter d'annuler cet immense effort de plus de quarante années. Il est fâcheux que, à notre époque, le mot d'ordre remplace bien souvent le raisonnement, et que, prétextant envers et contre tout l'autonomie cantonale, certaine politique de parti s'ingénie à discréditer une œuvre digne d'admiration au dire de tous, qui marque un progrès notoire sur presque toutes les législations cantonales, et qui nuirait à toutes les autorités fédérales d'une arme précieuse contre les menées extrémistes de droite ou de gauche menant le pays en danger. Nous aurons à revenir plus tard sur ce sujet.

Sans droit de délibération aux Chambres et sans être consultées, les Sociétés féminines suisses ont fidèlement suivi tous les travaux relatifs à ce Code, et c'est avec une profonde reconnaissance que nous signalons ici l'immense somme de travail fourni par nos pionnières dès le commencement du siècle, pour s'efforcer d'assurer un maximum de protection à la jeunesse féminine. Les noms de Mme Curchod-Secrétan, à Lausanne, de M^{lle} Hess et de Mme Glättli, à Zurich, restent spécialement attachés à cet effort féminin.

S'il est vrai que toutes nos revendications n'ont pas été réalisées, nous pouvons cependant relever certains points qui doivent faire désirer à toute mère de famille, comme à toute femme soucieuse du progrès moral dans notre pays, la mise en vigueur de cette loi.

Notons par exemple les progrès incontestables qu'apportent les articles 82 à 100 pour le traitement de l'enfance et de la jeunesse



Glané dans la presse...

Conséquences morales de la prostitution

Miss Alison Neilans, dont bon nombre de nos lectrices connaissent l'infatigable dévouement à la cause abolitionniste, a récemment publié dans *l'Abolitionniste* (supplément au Relèvement social) un article très fortement pensé sur l'influence psychologique de la prostitution réglementée sur les hommes et sur les femmes. Nous lui empruntons le passage suivant si juste et si vrai, et qui touche au point où ce sujet souvent seul évoqué du danger de contagion pour les partenaires des prostituées.

...Mais peut-être l'effet le plus important que le système de la réglementation exerce sur ceux qui l'acceptent et en bénéficient consiste-t-il en ce qu'ils subissent eux-mêmes — peut-être dans une moindre mesure — la même violation de leurs instincts humains naturels que les femmes avec lesquelles ils entretiennent des rapports. Si l'on peut étendre sa soif en buvant de l'eau (et même une soif excessive en buvant de l'eau impure) peut-on dire que le désir élémentaire humain d'avoir un compagnon, d'aimer et d'être aimé, de respecter et d'être respectée, d'être sin-

effect, que d'aviation. Sa mère lui permit de prendre des leçons au club d'aviation londonien; les obstacles se dressèrent tout de suite devant elle: sa mère fut rappelée en Australie, l'argent nécessaire à la jeune fille manqua bientôt après. Oh! « Never mind! » Tant pis! Jean vend son piano, les leçons reprennent, le moment vient où Jean obtient son brevet de pilote. Elle désire s'attacher au record que détient Amy Johnson. Quelle mouche pique cette jeune Australienne? Ce record disent les Anglais, ne sera pas battu d'ici bien des années! Jean n'en croit rien, elle cède en Nouvelle Zélande, demande quelque argent, n'obtient aucune réponse: c'est la crise, là-bas, les fonds sont en baisse, l'enthousiasme aussi. Pendant ce temps, il lui faut manger, ce qui ne lui arrive pas tous les jours, elle a des heures sombres et doute de sa bonne étoile; elle fait durer le petit pain du matin toute la journée, elle boit très lentement l'unique verre de lait quotidien, elle retourne dix fois dans sa main la pièce de six pence avant de la dépenser.

Ayant intéressé un camarade à ses projets, elle obtient le visa nécessaire à l'achat d'un appareil, elle peut donc partir. Elle s'envole de Lympne et y revient quelques jours plus tard, avec un avion brisé. Elle attend que fussent faites les réparations, puis repart. Cette fois, elle va jusqu'aux Indes, et tombe à Karachi. Blessée elle est retirée de son avion et, les premiers mots qu'elle dit sont... naturellement: « I'll try again » « J'essaiera de nouveau ». En effet, elle reprit l'air, établit un record de l'Atlantique sud, puis un record Australie-Afrique. A cette fin, l'autonomie dernier, qui s'impose à l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux grands raids aériens, à